



Rapport d'évaluation de la demande de catégorie B, sous-catégorie 1.3

N° de la demande : 2019-1440
Demande : Modifications aux renseignements sur la chimie du produit TGAI –
Spécifications
Produit : Fongicide de qualité technique Boscalid
Numéro d'homologation : 27494
Ingrédients actifs (i. a.) : Boscalide
Numéro de document de l'ARLA : 3049333

Objectif de la demande

L'objectif de cette demande était de modifier la composition chimique du fongicide de qualité technique Boscalid.

Évaluation chimique

Nom commun : Boscalide
Nom chimique de l'UICPA* : 2-chloro-*N*-(4'-chlorobiphényl-2-yl)nicotinamide
Nom chimique du CAS† : 2-chloro-*N*-(4'-chloro[1,1'-biphényl]-2-yl)-3-pyridinecarboxamide

* Union internationale de chimie pure et appliquée

† Chemical Abstracts Service

Le fongicide de qualité technique Boscalid possède les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Poudre blanche cristalline
Concentration nominale	99,0 %
Odeur	Inodore
Densité	0,526-0,702 g/ml
Pression de vapeur	7×10^{-7} Pa à 20 °C
pH	5,5-6,2 (suspension à 0,5 %)
Hydrosolubilité	4,64 mg/L à 20 °C
Coefficient de partage n-octanol-eau	$\log K_{ow} = 2,96$

Les données chimiques requises pour le fongicide de qualité technique Boscalid ont été fournies, examinées et jugées acceptables.

Évaluations sanitaires, environnementales et évaluation de la valeur

Cette demande ne nécessitait pas d'évaluations de la santé, de l'environnement et de la valeur.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a effectué une évaluation des renseignements fournis et a constaté que ces derniers étaient adéquats pour approuver les modifications au fongicide de qualité technique Boscalid.

References

PMRA

Document

Number	Reference
2979443	2008, Product Identity, Composition and Process Description of Boscalid (BS 510 F), DACO: 2.11.1,2.11.2,2.11.3,2.11.4, CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable du Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9